

## Le voir pour le croire : voyageurs français et bateleurs turcs à la Renaissance

*Thibaut Maus de Rolley*

Dans les textes de la Renaissance, le terme *bateleur* recouvre une grande diversité de figures et de pratiques. L'art du bateleur – désigné comme *batelage* ou *batellerie* – combine souvent dans une même performance ce que l'on nommerait aujourd'hui la prestidigitation, le théâtre de rue et les arts du cirque. Le bateleur, cela peut être un « joueur de passe-passe » ou « de gobelets », autrement dit un expert de l'escamotage et de la substitution ; c'est aussi le saltimbanque qui pratique des « tours de souplesse » (acrobaties, funambulisme, tours de force) ; c'est le dresseur d'animaux, le ventriloque, l'avaleur de sabres, le cracheur de feu ; c'est aussi l'histrion qui joue sur des tréteaux, ou le charlatan ambulancier qui vend des remèdes et des secrets. Le bateleur, sous toutes ses formes, est en tout cas un professionnel de l'illusion et de la tromperie. Son talent est de faire croire à l'impossible : cela vaut autant pour le joueur de gobelets qui trompe les sens grâce à sa dextérité, donnant l'illusion que des objets peuvent subitement apparaître, disparaître ou se transformer, que pour le funambule qui, tout en évoluant réellement sur la corde, réussit par l'agilité de son corps tout entier à faire croire qu'il peut s'affranchir des lois du mouvement et se déplacer dans l'espace de façon surhumaine. Même si sa performance ne repose pas sur la ruse et ne trompe pas les sens, l'acrobate est bien un illusionniste, au sens où il réussit, grâce à son exceptionnelle maîtrise du corps, à produire l'illusion du surnaturel.<sup>1</sup>

Tous ces arts et techniques ont une longue histoire, et la figure du bateleur – désigné plutôt comme *jongleur* dans les textes médiévaux – ne surgit évidemment pas à la Renaissance.<sup>2</sup> Cependant, le batelage se renouvelle et se développe au XVI<sup>e</sup> siècle sous l'effet d'une circulation accrue des saltimbanques au-delà des frontières nationales, qui favorise les échanges et la diffusion des pratiques en Europe. Les bateleurs qui se produisent dans les foires appartiennent

---

<sup>1</sup> Je me permets de renvoyer sur ce point à T. Maus de Rolley, « Le diable à la foire : Jongleurs, bateleurs et prestigitateurs dans le discours démonologique à la Renaissance », in *Die Kunst der Täuschung – Art of Deception: über Status und Bedeutung von ästhetischer und dämonischer Illusion in der Frühen Neuzeit (1400-1700) in Italien und Frankreich*, K. Dickhaut (éd.), Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2016, p. 173-195.

<sup>2</sup> Sur le jongleur au Moyen Âge, voir É. Faral, *Les jongleurs en France au Moyen Âge*, Paris, Champion, 1910 (reprint : Genève, Slatkine reprints, 1987) ; C. Casagrande et S. Vecchio, « Clercs et jongleurs dans la société médiévale (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles), *Annales*, 5 (1979), p. 913-928 ; M. Clouzot, « Un intermédiaire culturel au XIII<sup>e</sup> siècle : le jongleur », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n°2 (2008) [<http://cem.revues.org/4312>]. Sur l'illusionnisme à la Renaissance, voir P. Butterworth, *Magic on the Early English Stage*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005 ; T. Rioult, *Illusion du surnaturel et illusionnistes à la Renaissance. Entre théories et pratiques, conceptions techniques et représentations sociales*, thèse de doctorat, Ecole normale supérieure / Paris Sciences et Lettres, 2018.

déjà au Moyen Âge à une « population flottante » d'itinérants et de vagabonds, ce qui leur vaut en bonne partie la condamnation morale dont ils font l'objet et leur réputation de parasites sociaux.<sup>3</sup> Au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, ils peuvent cependant appartenir à des troupes itinérantes plus structurées. L'expansion du batelage en Europe est en effet liée à celle de la *commedia dell'arte*, qui émerge en Vénétie dans les années 1540 et essaimé dans la seconde moitié du siècle en dehors des états italiens. Les troupes de *commedia dell'arte*, elles-mêmes transnationales car composées en bonne partie d'immigrants venus de pays voisins, voyagent alors dans toute l'Europe – en Allemagne, aux Pays-Bas, en France, en Angleterre, en Espagne – pour aller se produire dans les cours, sur les places des marchés ou dans les foires.<sup>4</sup> Ce faisant, ce sont les arts du batelage qui se développent et se diffusent, tant les métiers d'acteur, d'acrobate, de charlatan et de joueur de passe-passe sont alors intimement mêlés.<sup>5</sup> Les bateleurs sont des voyageurs, ou veillent à se présenter comme tels : au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, nombre de saltimbanques qui se produisent sur le Pont-Neuf à Paris semblent venir d'Italie, même s'il est difficile de se fier toujours à leurs patronymes, qui peuvent n'être que des noms de scène visant à renforcer leur crédibilité auprès du public.<sup>6</sup> Les registres dépouillés par Philip Butterworth montrent qu'en Angleterre, à la même époque, des acrobates français, italiens, hollandais, hongrois et turcs se produisent dans plusieurs villes du royaume, même si là encore, les nationalités déclarées par les bateleurs peuvent être sujettes à caution.<sup>7</sup>

Les bateleurs voyagent également par le truchement des témoignages de voyageurs. Les tours de bateleurs font en effet partie des curiosités que les voyageurs découvrent, et parfois recherchent, lorsqu'ils voyagent au loin. Cela peut être en Europe : le Bâlois Thomas Platter décrit ainsi dans son journal de voyage la performance d'une troupe de saltimbanques italiens vue à Avignon en 1598, et l'Anglais Thomas Coryate, fasciné par les bateleurs et les charlatans de Mantoue et de la place Saint-Marc de Venise, leur réserve quelques pages de ses *Crudities* (1611).<sup>8</sup> On sait par le journal de voyage de Michel de Montaigne que

---

<sup>3</sup> Sur cette « population flottante » et la place qu'y prennent les saltimbanques, voir P. Camporesi (éd.), *Il libro dei vagabondi. Lo « Speculum cerretanorum » di Teseo Pini, « Il Vagabondo » di Rafaele Frianoro, e altri testi di « furfanteria »*, Torino, Einaudi, 1973. Sur la condamnation morale des jongleurs au Moyen Âge, voir C. Casagrande et S. Vecchio, « Clercs et jongleurs dans la société médiévale » ; M. Clouzot, « Un intermédiaire culturel au XIII<sup>e</sup> siècle ».

<sup>4</sup> Robert Henke parle ainsi de la *commedia dell'arte* comme de « the perfect transnational machine » : R. Henke, « Border-Crossing in the *Commedia dell'Arte* », in *Transnational Exchange in Early Modern Theatre*, R. Henke et E. Nicholson (éd.), Ashgate, Routledge, 2016, p. 19-34.

<sup>5</sup> Sur ce point, voir notamment R. Henke, « The Italian Mountebank and the *Commedia dell'arte* », *Theatre Survey*, 38, 2 (1997), p. 1-29, ainsi que J. Marks, « The Charlatans of the Pont-Neuf », *Theatre Research International*, 23, 2 (1998), p. 133-141, et D. Gentilcore, *Medical Charlatanism in Early Modern Italy*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

<sup>6</sup> J. Marks, « The Charlatans of the Pont-Neuf ».

<sup>7</sup> P. Butterworth, *Magic on the Early English Stage*, p. 46-48.

<sup>8</sup> Voir *Le voyage de Thomas Platter : 1595-1599*, éd. E. Le Roy Ladurie, Paris, Fayard, 2000, et *Coryats crudities hastily gobled vp in five moneths trauels in France, Sauoy, Italy, Rhetia cof[m]monly called the Grisons country, Heluetia aliàs Switzerland, some parts of high Germany, and the Netherlands [...]*, London, Printed by W[illiam] S[tansby for the author], 1611. Sur Platter et les bateleurs d'Avignon, voir A. M. Katritzky, « Was *Commedia*

celui-ci assiste en octobre 1581 à Rome aux exploits d'un voltigeur équestre italien formé en Turquie<sup>9</sup> ; de la même façon, le juge et démonologue bordelais Pierre de Lancre rapporte dans son *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et demons* (1612) s'être entretenu avec un funambule italien à Florence une dizaine d'années plus tôt, en compagnie de plusieurs gentilhommes français.<sup>10</sup> Mais c'est surtout dans les récits de voyage en Orient que l'on trouve aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles des descriptions détaillées de tours de bateleurs. Au fil des avancées européennes en Orient, l'essor de la littérature de voyages contribue en effet à faire découvrir de nouvelles figures de bateleurs, de nouveaux tours, et à faire surgir sur la carte de nouveaux hauts lieux du batelage : schématiquement, le Levant (au XVI<sup>e</sup> siècle), l'Inde (au XVII<sup>e</sup> siècle), puis la Chine (à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle). Ce sont là les prémices – peu étudiées – d'un phénomène qui s'intensifie aux siècles suivants avec l'expansion coloniale. La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle voit en effet se développer en Europe une véritable fascination pour les mages égyptiens, les fakirs indiens et les illusionnistes chinois. Cette période, désignée comme « *The Golden Age of Magic* » par les historiens de la magie, est celle où magiciens et acrobates participent à la construction du fantasme d'un Orient mystique, magique et mystérieux, comme l'a bien montré Chris Goto-Jones.<sup>11</sup>

Les récits des voyageurs français au Levant de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle occupent une place importante dans cette « pré-histoire » de la rencontre des Européens avec l'illusionnisme oriental, et en particulier les textes de Pierre Belon (*Les observations de plusieurs singularitez et choses memorables*, 1553), Guillaume Postel (*De la Republique des Turcs*, 1560), Jean Chesneau (*Voyage de Paris en Constantinople*, réd. 1566-1574), et Jean Palerne (*Pérégrinations*, 1606).<sup>12</sup> Ces récits sont riches de descriptions détaillées de tours de bateleurs –

---

dell'arte Performed by Mountebanks? *Album Amicorum* Illustrations and Thomas Platter's Description of 1598 », *Theatre Research International*, 23, 2 (1998), p. 104-125.

<sup>9</sup> Michel de Montaigne, *Journal de voyage*, éd. F. Garavini, Paris, Gallimard, 1983, p. 348-349. Montaigne fait également mention de cette rencontre dans ses *Essais* (I, 48 : « Des Destriers »).

<sup>10</sup> P. de Lancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et demons*, Paris, Jean Berjon, 1612, p. 176. Lancre liste par ailleurs une série de danses et d'acrobaties qu'il croit avoir été apportées en France par les bateleurs espagnols, mais sans qu'il soit très clair s'il y a assisté lors de son séjour au Pays basque, ou ailleurs : « Toutes les Pirrhyques, les Morisques, les sauts périlleux, les dances sur les cordes, la Cascade du haut des escheles, le voler avec des ailes postices, les Pyroüettes, la dance sur les demy-picques, l'Escarpolette, les Rodades, les forces d'Hercules sur la femme renversée sans toucher du dos à terre, les Canaries des pieds et des mains, tous ces bastelages sont presque venus de l'Espagne » (*ibid.*, p. 203).

<sup>11</sup> C. Goto-Jones, *Conjuring Asia : Magic, Orientalism, and the Making of the Modern World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016.

<sup>12</sup> P. Belon, *Voyage au Levant (1553). Les observations de Pierre Belon du Mans*, A. Merle (éd.), Paris, Chandeigne, 2001 ; G. Postel, *De la Republique des Turcs : et là où l'occasion s'offrera, des meurs et loy de tous Muhamedistes*, Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1560 ; J. Chesneau, *Voyage de Paris en Constantinople*, L. Pochmalicki (éd.), Genève, Droz, 2019 ; J. Palerne, *D'Alexandrie à Istanbul. Pérégrinations dans l'Empire Ottoman 1581-1583*, Y. Bernard (éd.), Paris, L'Harmattan, 1991. Sur les trois premiers auteurs, et plus généralement sur le « corpus aramontin » (soit les écrits des voyageurs ayant accompagné l'ambassade de Gabriel d'Aramon auprès de Soliman le Magnifique), voir F. Tinguely, *L'Écriture du Levant à la Renaissance*, Genève, Droz, 2000. – Je n'ai pas trouvé de références notables à des bateleurs dans les récits de voyage ou les ouvrages sur la Turquie de la première moitié du siècle : T. Spandugino, *La Genealogie du grant Turc a present regnant*, Paris, François Regnault, 1519 ; P. Jove, *Commentario delle cose de Turchi*, Rome, 1532 ; A. Geuffroy, *Brève description de la Court du Grand Turc*, Paris, Chrestien Wechel, 1542 ; Ch. Richer, *Des coutumes et manieres*

funambules, acrobates, hommes forts, joueurs de passe-passe, voltigeurs équestres – auxquels les voyageurs assistent sur les places, dans les enceintes des ambassades ou lors de célébrations comme les fêtes données à Constantinople, à l'été 1582, à l'occasion de la circoncision du fils du sultan ottoman Mourad III. Devant l'invraisemblable dextérité des bateleurs turcs, écrit Postel, « l'esprit humain perd sens », et ces descriptions émerveillées (et parfois horrifiées), qui contribuent largement à établir la réputation d'excellence des bateleurs turcs en Europe, nourrissent également les débats savants du temps sur le batelage et l'illusionnisme, et en premier lieu ceux tenus dans les traités de démonologie.

### *Le vol du Turc*

Mon point de départ est une scène de funambulisme racontée par Jean Chesneau, secrétaire de l'ambassadeur Gabriel d'Aramon, dans la relation manuscrite de son voyage au Levant (1547-1555). Le passage se situe à Venise, dans les tout premiers temps du voyage : il clôt la description de Venise donnée par Chesneau, et précède immédiatement le récit de son embarquement pour Raguse en compagnie de l'ambassadeur. On est en février 1547 – « en temps de carnaval », précise Chesneau.

Ne voulant oublier ce que je y vis faire à un Turcq qui monta sur le clocher Saint Marc, qu'un chascun sçait estre le plus haut de toute Italye, cheminant droict avec un contrepoix en la main sur une corde laquelle estoit tendue du lieu où sont les cloches jusques à vingt brasses de large dans le grand canal de mer qui est prez Saint Georges. Et depuis qu'il fut monté tout au haut dudit clocher, se fist lier par les cheveux à ladictte corde à laquelle, estant pendu, vint legierement, battant tousjours les mains, jusques au lieu où il commença monter.<sup>13</sup>

Cette évocation d'un funambule grim pant sur la corde depuis la lagune de Venise jusqu'au sommet du campanile de Saint-Marc, puis se laissant glisser jusqu'à son point de départ suspendu seulement par les cheveux est une scène « inattendue », écrit Frédéric Tinguely dans *L'Écriture du Levant à la Renaissance*, qui ajoute, un brin sceptique : « aussi plaisant soit-il, le tableau paraît un peu difficile à croire ».<sup>14</sup> Ce n'est pas seulement le caractère particulièrement extraordinaire de l'exploit qui amène le critique à douter de la véracité de la scène. C'est aussi que du point de vue de la construction du récit, l'anecdote semble trop idéale : elle constitue en effet une parfaite transition, au moment du départ, vers le monde ottoman et ses merveilles. D'autant, comme le note Frédéric Tinguely, que cet épisode n'est que le premier acte d'une série

---

*de vivre des Turcs*, Paris, Robert Estienne, 1542 ; G. A. Menavino, *Trattato de costumi e vita de Turchi*, Firenze, [Lorenzo Torrentino], 1548.

<sup>13</sup> J. Chesneau, *Voyage de Paris en Constantinople*, p. 6-7.

<sup>14</sup> F. Tinguely, *L'Écriture du Levant*, p. 38.

d'anecdotes sur les bateleurs turcs dans la relation de Chesneau, qui viennent à chaque fois, à point nommé, conclure une section de son périple. Le deuxième acte est à Constantinople, dans la résidence de l'ambassadeur français, où se succèdent sur plusieurs jours cinq bateleurs qui rivalisent de « forces et dextérité », chacun présentant des tours plus extraordinaires que les précédents, que Chesneau décrit sur plusieurs pages.<sup>15</sup> Cette féroce compétition conclut la description de Constantinople, avant que ne s'ouvre le récit de l'expédition des émissaires français en Perse, sur les traces de l'armée de Soliman le Magnifique. Le troisième acte, plus court, est à Alep, où la suite de Gabriel d'Aramon séjourne en 1548-1549. Un nouveau bateleur se présente, qui surpasse à nouveau tous les autres :

Or pendant notre séjour audit Alep, vint un Turcq au logis dudit ambassadeur qui fait aucunes destresses plus merueilleuses que celles que j'aye vues faire tant à Venize que à Constantinople, qu'il me semble aussi ne devoir obmettre.<sup>16</sup>

C'est cette surenchère d'exploits, placés à des endroits stratégiques du récit, qui paraît trop belle pour être vraie. D'autant qu'un curieux leitmotiv unit ces différentes séquences acrobatiques : celui des *cheveux*, grâce auxquels les bateleurs brisent des crânes de veaux, soulèvent des poids colossaux, ou se suspendent à des cordes, comme le funambule de Venise ou l'acrobate d'Alep. Pour Frédéric Tinguely, cette introduction en trois temps aux merveilles de l'Orient constitue « un long processus de mise en confiance » : elle a été « probablement insérée après coup dans le récit afin que le lecteur soit peu à peu conduit à croire l'incroyable et à se fier entièrement à la parole du voyageur-écrivain ». <sup>17</sup> L'analyse est tout à fait convaincante ; cependant, rien ne dit que Chesneau affabule pour ce qui est des exploits des bateleurs turcs. Il est évidemment impossible d'établir si le voyageur a vu ces prodiges de ses propres yeux, à Venise, à Alep ou à Constantinople, ou s'il ne fait là que rapporter des scènes que d'autres lui ont racontées. Il reste que tous les tours des bateleurs qu'il décrit avec une grande minutie sont bien documentés par d'autres sources, textuelles comme iconographiques, turques comme européennes – à commencer par celui de Venise.

Chesneau est à Venise en février 1547, peu avant le Carême, au moment où le carnaval bat son plein. La ville – et en particulier la place Saint-Marc – était alors, encore plus que d'habitude, envahie par les jeux et les bateleurs. On y assistait à des danses, des comédies, des mascarades, des feux d'artifice ; on y organisait des courses de taureaux, des régates, des compétitions de lutte et des démonstrations acrobatiques comme les pyramides humaines, ou Forces

---

<sup>15</sup> J. Chesneau, *Voyage de Paris en Constantinople*, p. 37-40. Les tours décrits par Chesneau à cette occasion apparaissent sous une forme très similaire dans la relation de Postel (*De la République des Turcs*, p. 19-20).

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>17</sup> F. Tinguely, *L'Écriture du Levant*, p. 41.

d'Hercule (*Forze d'Ercole*).<sup>18</sup> Or l'on sait qu'un funambule turc, à la fin des années 1540, et en tous les cas sous le dogat de Francesco Donà (1545-1553), a réellement accompli la prouesse décrite par Chesneau à l'occasion d'un carnaval : une estampe conservée au Museo Civico Correr, copie tardive d'une gravure de la fin des années 1540, en porte d'ailleurs témoignage.<sup>19</sup> L'exploit a donné lieu à une tradition, répétée tous les ans à la même date, et plus précisément le jour du « jeudi gras » (*Giovedì grasso*), soit le dernier jeudi avant le Carême. D'abord connue comme « le vol du Turc » (*il volo del Turco*), elle existe encore aujourd'hui sous une forme modifiée et moins périlleuse, dite *il volo della colombina* (jusqu'en 2001, avec une simple colombe de bois), puis *il volo dell'angelo*, où une jeune fille, dûment harnachée, descend du campanile suspendue à un câble. Le tour est d'ailleurs typiquement turc. Les funambules turcs, ou *rismanbaz*, étaient en effet réputés pour leur habileté à gravir au sommet de hauts édifices sur la corde raide, comme par exemple l'obélisque de Théodose, dans l'ancien Hippodrome de Constantinople, ou à se déplacer au-dessus de l'eau, sur une corde tendue entre deux mâts de navire.<sup>20</sup> Ils avaient également coutume de redescendre en se laissant glisser sur la corde, sur le torse ou à l'aide de poulies, pour donner l'illusion du vol. Pour ce qui est des cheveux, plusieurs voyageurs du temps, dont Chesneau lui-même, indiquent que les acrobates turcs attachaient en effet leur longue houppe de cheveux – à la mode turque – à des poulies, elle-même coulissant sur la corde.<sup>21</sup>

### *Venise comme trait d'union*

Au-delà d'apporter un précieux témoignage sur les talents des acrobates turcs, l'épisode rapporté par Chesneau montre que les merveilles ottomanes s'offraient au voyageur avant même son départ pour le Levant. Les archives indiquent en effet que c'étaient bien des funambules turcs, et non italiens, qui étaient recrutés d'année en année par les autorités de Venise pour accomplir ces exploits acrobatiques en temps de carnaval.<sup>22</sup> Sous le sultanat de Soliman le Magnifique, et jusqu'en 1570, la Sérénissime et l'empire ottoman connaissent une période de paix durable qui permet une intensification des échanges diplomatiques, mais aussi une circulation de ce genre de pratiques, puisque, comme on le voit, des bateleurs turcs venaient se produire jusqu'en Italie. Ils n'exerçaient d'ailleurs pas

---

<sup>18</sup> G. Bertrand, *Histoire du Carnaval de Venise, XI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pygmalion, 2013. Voir aussi E. Muir, *Civic Ritual in Renaissance Venice*, Princeton, Princeton University Press, 1981, p. 156-181.

<sup>19</sup> Pour une reproduction de la gravure et des détails sur cet épisode, voir la notice qui lui est consacrée par T. Kennedy, notice n°61, *Venise et l'Orient 828-1797*, S. Carboni *et al.* (éd.), Institut du monde Arabe / Gallimard, 2006, p. 317-318, ainsi que l'introduction de Lisa Pochmalicki à son édition du texte de Chesneau : J. Chesneau, *Voyage de Paris en Constantinople*, p. XL-XLV.

<sup>20</sup> M. And, *A History of Theatre and Popular Entertainment in Turkey*, Ankara, Forum Yayınları, 1963, p. 21 (voir illustrations 4, 6, 8 et 12).

<sup>21</sup> Voir J. Chesneau, *Voyage de Paris en Constantinople*, p. 62 ; P. Belon, *Voyage au Levant*, p. 511 ; G. Postel, *De la République des Turcs*, p. 19 ; J. Palerne, *D'Alexandrie à Istanbul*, p. 293.

<sup>22</sup> S. Carboni (éd.), *Venise et l'Orient 828-1797*, p. 318.

qu'à Venise, ou dans le seul cadre du carnaval. Une chronique florentine rapporte ainsi l'exploit d'un bateleur turc (« *un turco giuocolatore* ») ayant franchi l'Arno en mai 1547 sur la corde raide devant une foule immense.<sup>23</sup> Après avoir fait amplement profiter la bonne société florentine de ses talents, l'acrobate, qui pourrait fort bien être le même funambule que celui vu par Chesneau à Venise, part vers Rome à la mi-juillet, sa fortune faite. Girolamo Cardano, au livre XVIII de son *De subtilitate*, évoque également en grand détail les exploits non datés de deux funambules turcs – à Milan, semble-t-il – dont l'un aurait pris le nom de Ferrando (*Ferrandus*) après s'être converti au christianisme (ce qui semble avoir été aussi le cas du Turc de Florence).<sup>24</sup> Johannes Wier, dans l'édition de 1564 de son *De praestigiis daemonum*, parle lui aussi d'un bateleur turc se produisant en Italie qui accomplissait des tours de force tout à fait caractéristiques des *zorbaz* ou *gürzbaz*, les hommes forts turcs. Je cite la traduction donnée par Jacques Grévin :

Il y avoit un Turc, lequel passant çà et là par l'Italie, entre les autres miracles qu'il faisoit veoir au peuple, prenoit un grand et gros pillon de fer, lequel il sembloit qu'il rompit en deux, d'un coup de poing, ou en le tourdant entre ses mains, et toustefois il le faisoit par dexterité et adresse.<sup>25</sup>

À la fin du siècle, dans son histoire de l'Ordre de Malte, Giacomo Bosio parle quant à lui d'un talentueux illusionniste turc (« *turco destrissimo in far giochi di mano, e Buffone gratiosissimo* »), de son vrai nom Mehemet Ienissabar, qui se serait rendu célèbre en Italie sous le nom de Maestro Muccia après avoir été capturé au cours d'un combat naval en 1536 au large de Tripoli.<sup>26</sup> L'acrobate et voltigeur équestre rencontré par Montaigne à Rome en 1581 était lui aussi un transfuge, quoique d'une autre sorte. D'après Montaigne (mais aussi d'après Pierre de L'Estoile, qui assiste, un peu déçu, à une démonstration du même bateleur à Paris en août 1582), il s'agissait en effet d'un Italien ayant appris son art en captivité, lorsqu'il était esclave chez les Turcs.<sup>27</sup>

---

<sup>23</sup> *Cronaca fiorentina, 1537-1555*, E. Coppi (éd.), Firenze, L. S. Olschki, 2000, p. 66-67.

<sup>24</sup> L'exploit des deux funambules turcs et la mention de « Ferrandus Turca » apparaît dans l'édition latine de 1554 du *De subtilitate* (*Hieronymi Cardani Mediolanensis medici de subtilitate libri XXI*, Bâle, per Ludovicum Lucium, 1554, p. 497). Le passage est repris dans la traduction française du *De subtilitate* par Richard Le Blanc : *Les livres de Hierome Cardanus Medecin Milanois intitulés de la Subtilité, et subtiles inventions*, Paris, Guillaume Le Noir, 1556, f. 354.

<sup>25</sup> J. Wier, *Cinq livres de l'imposture et tromperie des diables*, trad. J. Grévin, Paris, Jacques du Puys, 1569, f. 83 v°. La mention du bateleur turc, absente de l'édition *princeps* de 1563, apparaît dans l'édition latine de 1564 : *De praestigiis daemonum, et incantationibus ac veneficiis, Libri V*, Bâle, Joannes Oporinus, 1564, p. 140.

<sup>26</sup> Giacomo Bosio, *Dell'Historia della Sacra Religione et Illustrissima Militia di San Giovanni Gerosolimitano, Parte Terza*, Rome, 1594, livre VIII, p. 164. Je dois cette référence à Giuseppe Crimi, *Illusionnismo e magia naturale nel Cinquecento. L'Opera nuova di Joan Dalmao*, Roma, Aracne, 2011.

<sup>27</sup> Montaigne en parle en effet comme d'un « Italien, qui ayant été longuement esclave en Turquie, y avait appris mille choses très rares dans l'art du manège » (Montaigne, *Journal de voyage*, p. 348-349). Pierre de L'Estoile assiste en août 1582 à Paris au spectacle donné par un voltigeur équestre qu'il présente comme un « Boulinois turquisé », un « Italien de Boulogne qui se disoit avoir esté esclave des Turqs pendant l'espace de huit ans, et y avoir appris plusieurs gentillesses et dextérités rares et remarquables ». L'Estoile décrit longuement le « battelage » du cavalier, qui avait, précise-t-il, établi son manège du côté de la Porte de Nesle. Il conclut sur une

Les identités semblent d'ailleurs parfois se confondre. Wier, à nouveau, mentionne un bateleur nommé Venetianello (« le petit Vénitien »), « assez connu par toute l'Italie », dit-il, qu'il présente comme « natif de Venise », et que son fils Théodore aurait vu à Bologne à une date indéterminée. Or les tours de force et de souplesse décrits par Wier sortent tout droit de la panoplie habituelle des bateleurs turcs : funambulisme les pieds pris dans un sac ou dans un « bassin », ascension d'édifices publics sur une corde tendue, tours de force consistant à rompre sur sa cuisse des os de bœuf, à tordre des clous de fer, à faire sauter sur ses épaules d'énormes poutres :

Davantage, on met au nombre des miracles de nature le vol et balancement de ceux qui volent et se guident sur la corde. Ces années passées, il y en avoit un assez connu par toute l'Italie, nommé le petit Venitien [latin : *Venetianello*], tant pour ce qu'il estoit natif de Venise, qu'à cause de sa petite stature : au reste si adroit et agile à courir sur la corde sans peine aucune, que par fois il se cousoit dans un sac, n'ayant que les mains libres pour manier son contrepoids, d'autresfois il mettoit sous chacun de ses pieds un bassin tout rond, ou des boules à ses talons, et ainsi équipé montoit et couroit d'une hardiesse et vitesse incroyable sur une longue corde attachée au faîte d'une maison, depuis la tour du palais de Boulogne jusques à la place du marché. Davantage il estoit si fort et robuste qu'il pouvoit rompre au genouil les os de la cuisse d'un bœuf, tant gros fussent-ils. Avec ses mains envelopées d'un mouchoir il tordeoit ensemble trois gros clous de fer de la grosseur du petit doigt, comme s'ils eussent esté mols et ployables. Il chargeoit sur ses espauls un soliveau de plus de vingt pieds de longueur, et d'un pied d'espaisseur, et le soustenoit longuement dessus, sans qu'il touchast terre, ne qu'il s'aidast de ses mains, puis le faisoit passer d'une espauls sur l'autre. Mon fils Theodore, docteur en loix, qui a veu ces choses, avec plusieurs autres tesmoins, m'en a fait le recit.<sup>28</sup>

Venetianello avait-il appris son art chez les Turcs ? Ou était-il Turc lui-même ? On voit en tout cas qu'il était possible d'assister en Italie, dans les mêmes années que l'ambassade d'Aramon auprès du Sultan, à des spectacles similaires à ceux que les voyageurs français découvrent alors en terre ottomane. Qu'ils soient d'anciens esclaves, des captifs ou des Turcs venus de leur propre chef en Italie, les bateleurs, et notamment les acrobates, circulaient alors semble-t-il aisément entre Venise et Constantinople.

---

note désabusée : « l'homme et le cheval, se connoissans de longue date et rompus à telles souplesses, faisoient paroistre les merveilles plus grandes qu'elles n'estoient » (Pierre de L'Estoile, *Mémoires-Journaux 1574-1611, Tome II (Journal de Henri III, 1581-1586)*, Paris, Tallandier, p. 81-82).

<sup>28</sup> J. Wier, *Histoires, disputes et discours, des illusions et impostures des diables*, [Genève], J. Chouet, 1579, p. 74. Le passage apparaît dans l'édition latine de 1568 (*De praestigiis daemonum, et incantationibus ac veneficiis libri sex*, Bâle, 1568, p. 96). Tous ces tours font partie de la panoplie des bateleurs turcs : voir M. And, *A History of Theatre and Popular Entertainment in Turkey*, p. 21-22.



### *Le bateleur, instrument de soft power*

De même que les compétitions de lutte, les courses de taureaux et les Forces d'Hercule, lors du carnaval de Venise, avaient en partie pour fonction de démontrer aux visiteurs de passage la force, l'adresse et la bravoure des Vénitiens, les exploits des bateleurs turcs pouvaient être mis au service de semblables opérations de *soft power* à Constantinople, et tout particulièrement lors des somptueuses festivités organisées par les sultans à l'occasion de circoncisions ou de mariages royaux. La plus longue et la plus fastueuse de ces fêtes fut organisée à l'été 1582 pour célébrer la circoncision du fils du sultan Mourad III (Amurath III). Cette fête de la circoncision impériale – le *Sur-i Hümayun* – se déroula pendant plus de cinquante jours et cinquante nuits en présence de très nombreuses délégations étrangères. Elle nous est connue par les comptes rendus de nombreux voyageurs européens, notamment le Français Jean Palerne, qui consacre une dizaine de chapitres de ses *Pérégrinations* (1606) à ces festivités, ainsi que Georges Lebeliski, membre de la délégation polonaise, dont la relation paraît en latin en 1582, puis est traduite en français et publiée à Paris l'année suivante, sous le titre *La description des jeux et magnifiques spectacles representez à Constantinople en la solennité de la circoncision du fils d'Amurath*.<sup>29</sup> Elle est également documentée par le *Surname-i Hümayun*, soit le *Livre de la fête impériale*, un manuscrit commissionné par le Sultan, très richement illustré, qui décrit en détail le déroulement des festivités, miniatures à l'appui.<sup>30</sup>

Le but de cette fête de 1582 était double. Il s'agissait pour le Sultan de détourner l'attention de la population des difficultés politiques qu'il rencontrait alors, tout en faisant devant les émissaires étrangers étalage de sa puissance et de sa magnificence.<sup>31</sup> Au cours des cinquante jours du festival, l'ensemble des guildes et des corporations de la ville défilèrent dans Constantinople, du Palais du Topkapi jusqu'à la place At Meydanı, sur le site de l'ancien Hippodrome, témoignant ainsi de la richesse et de la sophistication de l'empire ottoman. Des reconstitutions de batailles fameuses et d'exploits guerriers, toujours sur la place At Meydanı, célébraient la puissance militaire du Sultan. Les spectateurs pouvaient voir réunies en un seul lieu toutes les formes de divertissement et de spectacle alors connues dans le monde ottoman, y compris les exploits de ceux

---

<sup>29</sup> [G. Lebeliski], *La description des jeux et magnifiques spectacles representez à Constantinople en la solennité de la circoncision du fils d'Amurath, l'an mil cinq cens huitante deux, es mois de May et de Juin*, publié en annexe à : [H. Porsius], *Briefve histoire de la guerre de Perse*, Paris, Vincent Ratoire, 1583. Texte latin : *Descriptio ludorum variorumque spectaculorum, quae sunt Constantinopoli peracta, in celebritate circumcissionis filii Turcici Imperatoris*, Toruń (Thorn), Melchior Nering, 1582. On compte une douzaine de relations sur les fêtes de 1582 écrites par des voyageurs étrangers – et très peu, en revanche, de sources orientales. Voir R. E. Stout, *The Sür-i Hümayun of Murad III: A study of Ottoman Pageantry and Entertainment*, PhD Dissertation, Ohio State University, 1966, et D. Terzioğlu, « The Imperial Circumcision Festival of 1582 : An Interpretation », *Muqarnas*, 12 (1995), p. 84-100.

<sup>30</sup> Le manuscrit du *Surname-i Hümayun* est conservé à la bibliothèque du musée du Topkapi. Voir l'édition moderne : *1582 Surname-i hümayun : düğün kitabı*, N. Atasoy (éd.), Istanbul, Koçbank, 1997. Pour d'autres miniatures de bateleurs turcs, voir E. Esin, *Turkish Miniature Painting*, Rutland Vt., Tuttle, 1960.

<sup>31</sup> D. Terzioğlu, « The Imperial Circumcision Festival of 1582 », p. 85.

que nos voyageurs regroupent indifféremment dans leurs comptes rendus sous le terme de *bateleurs* : lutteurs, funambules, acrobates, joueurs de passe-passe, hommes forts, joueurs de marionnettes, voltigeurs équestres. Au-delà du divertissement qu'elle offrait, cette débauche de tours de force, d'adresse et de courage avait pour but de démontrer devant tous les dignitaires étrangers les exceptionnelles qualités des sujets du Sultan. Ces bateleurs n'étaient cependant pas tous des Turcs : les sources signalent la présence parmi eux de participants arabes, égyptiens, indiens, espagnols et juifs séfarades, libres ou esclaves.<sup>32</sup> Comme le souligne Derin Terzioğlu, les fêtes éminemment cosmopolites de 1582 étaient – tout comme le carnaval de Venise, pourrait-on ajouter – « le produit d'un monde culturel aux frontières poreuses ».<sup>33</sup>

Ces démonstrations publiques, comme celles données trente-cinq ans plus tôt dans la résidence de l'ambassadeur français à Constantinople, semblent avoir rempli leur fonction. Les voyageurs sont en effet unanimes : les prouesses des bateleurs turcs sont une merveille. Non pas parce qu'il s'agirait d'une singularité sans aucun équivalent en Europe : tous reconnaissent en effet spontanément dans les hommes forts, joueurs de passe-passe et acrobates turcs des figures familières : « Les Turcs, écrit Belon, ont des joueurs de passe-passe et bateleurs, tout ainsi que nous avons en Europe ».<sup>34</sup> Si les voyageurs estiment parfois, comme Guillaume Postel, que ces bateleurs sont « divers des nôtres », ce n'est pas par différence profonde de nature, mais parce que les Turcs offrent des numéros insolites ou excellent dans d'autres domaines que les bateleurs occidentaux : « car autant que nos Bateleurs font de tours et souplesses, autant en font quasi de force et agilité ».<sup>35</sup> La supériorité des bateleurs turcs est en effet pour nos auteurs une chose entendue, et cette réputation d'excellence semble être vite devenue un lieu commun. En 1586, dans ses *III Livres des spectres*, Pierre Le Loyer écrit ainsi, à propos d'acrobaties :

L'on dict bien que les basteleurs Turcs sont autrement subtils que les Italiens en cela. Car soit à sauter, à danser sur la corde, à manier à force de bras des choses que les Italiens ne sçauroient seulement lever de terre, ils sont les primes.<sup>36</sup>

En 1605, dans la réédition augmentée de son traité, Le Loyer ajoute :

Les sauts et souplesses sont restées aux Italiens qui s'en escriment avecques agilité, qui est comme hereditaire à ceste nation, dont elle a fait part et aux

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 89. Sur la variété des origines de ces *performers* dans le monde ottoman, voir aussi M. And, *A History of Theatre and Popular Entertainment in Turkey*, p. 22.

<sup>33</sup> D. Terzioğlu, « The Imperial Circumcision Festival of 1582 », p. 89 : « The festival of 1582 was in many ways the product of a cultural world with porous boundaries » (je traduis).

<sup>34</sup> P. Belon, *Voyage au Levant*, p. 509.

<sup>35</sup> G. Postel, *De la République des Turcs*, p. 20. Belon note de la même manière que les bateleurs turcs, au contraire des bateleurs européens, ne font pas de « soubresauts » (P. Belon, *Voyage au Levant*, p. 512).

<sup>36</sup> P. Le Loyer, *III Livres des spectres ou apparitions et visions d'esprits, anges et demons se monstrans sensiblement aux hommes*, Angers, Georges Nepveu, 1586, p. 160-161.

François et aux Anglois. Et toutefois les Turcs se trouvent surpasser les meilleurs Italiens, soit en agilité et disposition, en artifice ou ce qui est de force. Certes il n'est point d'Italien qui les égale à danser et se manier sur la corde ou à sauter sur la pointe des espees.<sup>37</sup>

La remarque de Le Loyer, qui s'appuie ici sur les relations des fêtes de la circoncision impériale, citées dans la suite du paragraphe, est intéressante à double titre : d'une part, elle confirme que la réputation des acrobates turcs était déjà fermement établie à la fin du siècle ; d'autre part, elle esquisse en quelques mots une courte histoire de cet art des « sauts & souplesses », qui fait de l'Italie le foyer de la diffusion des arts acrobatiques en Europe. Héritage antique, cette tradition serait « restée » aux Italiens, avant d'être transmise, comme dans une forme de *translatio studii*, aux Français et aux Anglais, puis d'être concurrencée par l'école turque du batelage. Pierre Belon, dans le chapitre qu'il consacre dans ses *Observations* aux funambules de Constantinople, souligne lui aussi l'origine antique de cet art :

Marcher en l'air dessus la corde n'est pas de l'invention des hommes de maintenant, car nous voyons les écrits des anciens en faire mention en plusieurs lieux [...].<sup>38</sup>

L'incontestable supériorité en ce domaine des acrobates turcs – « il n'y a nation vivante qui sache aller mieux sur la corde », ajoute aussitôt Belon – suggère cependant que ce sont les Turcs, et non les Italiens, qui sont pour le voyageur les véritables héritiers des danseurs sur corde de l'Antiquité gréco-romaine, dont il rappelle d'ailleurs le nom grec (*schænobates*) et latin (*funambuli*), comme pour mieux rattacher les acrobates turcs à cette ascendance prestigieuse.<sup>39</sup> On retrouve là, entre les lignes, un discours bien présent dans les écrits des voyageurs au Levant, lequel consiste, comme l'a bien montré Frédéric Tinguely, à voir Constantinople comme « l'héritière privilégiée du monde gréco-latin », un « îlot d'Antiquité » où les vestiges de l'Hippodrome – l'obélisque de Théodose, la colonne de Constantin et la colonne serpentine rapportée de Delphes – constituent comme un « trait d'union entre Constantinople byzantine et Istanbul ».<sup>40</sup> Les miniatures du *Surname-i Hümayun* matérialisent en un sens ce lien entre acrobates turcs et Antiquité gréco-romaine, en représentant les funambules juchés sur la corde raide au cœur de l'Hippodrome, aux côtés de la colonne serpentine à trois têtes.<sup>41</sup>

### *Entre fascination et répulsion*

---

<sup>37</sup> P. Le Loyer, *Discours et histoires des spectres, visions et apparitions des esprits, anges, demons, et ames, se monstrans visiblement aux hommes*, Paris, Nicolas Buon, 1605, p. 65.

<sup>38</sup> P. Belon, *Voyage au Levant*, p. 511.

<sup>39</sup> *Ibidem*.

<sup>40</sup> F. Tinguely, *L'Écriture du Levant*, pp. 99 et 130.

<sup>41</sup> Voir notamment, dans N. Atasoy (éd.), *1582 Surname-i hümayun*, la reproduction de la miniature 302a.

De Pierre Belon à Jean Palerne, les pages consacrées aux bateleurs turcs par les voyageurs au Levant sont gouvernées par une rhétorique de la merveille. Les superlatifs abondent pour décrire ces exploits qui, de l'avis de tous, sont proprement *incroyables* : ce sont « choses difficiles à croire », écrivent Belon et Palerne<sup>42</sup> ; « j'ay peur disant la vérité de n'estre creu », prévient Postel, ajoutant « qu'esprit humain y perd sens ».<sup>43</sup> *Il faut le voir pour le croire*, disent en somme les voyageurs à leurs lecteurs incrédules (sans doute autant hier qu'aujourd'hui), multipliant par conséquent les affirmations d'autopsie pour les convaincre de se fier à leur témoignage : « Si je ne l'eusse vu faire, à peine l'eusse creu » (Belon) ; « Si telles choses n'eussent esté faictes en la presence de si grands personnages de nostre nation, & qui sont encore vivants, à peine l'eusse-je voulu escrire » (Belon) ; « Je luy vis faire une chose aussi difficile à croire à ceux, qui ne l'ont veue, qu'elle est esmerveillable » (Palerne) ; « Je toucherai un fait des plus remarquables, & que l'on tiendra, peut estre, pour chose controuvée : mais je l'ay veue » (Lebelski).<sup>44</sup>

Il importe dès lors, comme l'écrit Belon, de décrire les tours des bateleurs turcs *par le menu* : « il serait quasi incroyable à plusieurs si je ne spécifiais par le menu ce qu'ils font ».<sup>45</sup> La grande minutie des descriptions de ces tours, chez Belon comme chez Chesneau, Postel ou Palerne, vise à convaincre le lecteur de l'authenticité des faits rapportés, tout en restituant quelque chose de l'étourdissement du spectateur devant la ribambelle d'exploits et le ballet des bateleurs toujours en mouvement. Ces comptes rendus détaillés trahissent aussi le plaisir pris par les voyageurs à pouvoir, précisément, observer et décrire « par le menu ». À rebours de la plupart des curiosités que recèle une société ottomane définie par l'opacité, l'interdit et la « résistance à l'autopsie »<sup>46</sup>, les tours des bateleurs ont en effet ceci de particulier qu'ils s'offrent sans aucune difficulté au regard des visiteurs. « Ils font leurs jeux en public », insiste Belon<sup>47</sup> : les bateleurs se produisent sur les places, au vu de tous, ou, comme le rapporte Chesneau, dans des maisons privées, pour un public choisi d'étrangers. L'écrivain-voyageur peut alors observer et décrire tout à loisir :

Estant espandu par Constantinople le bruict des dexteritez et forces par ledit Turcq, le jour ensuyvant en vint un aultre qui feist choses assez plus merveilleses que n'avoit fait le precedent. Cestuy, estant les piedz nudz sur quatre simeterres tranchans, rompt en deulx pieces une grosse teste de mouton crue, estant icelle estachée à une chaisne de fer, qu'il tenoit sous les piedz à terre, laquelle aussi estoit liée à ses chevelux, à force desquelz

---

<sup>42</sup> P. Belon, *Voyage au Levant*, p. 309.

<sup>43</sup> G. Postel, *De la Republique des Turcs*, p. 20.

<sup>44</sup> P. Belon, *Voyage au Levant*, p. 509-510 ; J. Palerne, *D'Alexandrie à Istanbul*, p. 293 ; G. Lebelski, *La description des jeux*, p. 69.

<sup>45</sup> P. Belon, *Voyage au Levant*, p. 512.

<sup>46</sup> F. Tinguely, *L'Écriture du Levant*, p. 157.

<sup>47</sup> P. Belon, *Voyage au Levant*, p. 512.

il depiesa ainsi ladite teste. Rompit et mist en pieces semblablement un pied de beuf à force de rillis attaché à ladite chaisne comme dit est. Rompit aussi la jambe d'un cheval, un aultre de cuisse de beuf sur la cheville du pied et contre le front, et d'aultres en rompit assez sur les coudes, sur les espaulles et en aultre partie du corps. Et entre les aultres s'en fist tenir ung par son serviteur, lequel, à course, il rompit avec un coup de poing.<sup>48</sup>

Le tour est merveilleux, et digne d'admiration. Cependant, cette absence totale de secret et l'aspect outrancièrement spectaculaire de l'exploit sont aussi l'indice qu'il s'agit là d'un divertissement quelque peu vulgaire. La fascination du spectateur européen se teinte en effet souvent de répulsion, ou d'un vague sentiment de malaise. À lire le passage de Chesneau, on devine pourquoi : le tour du Turc est décrit comme une scène de carnage où le bateleur se sert tour à tour de tous ses membres (cheveux, pieds, front, coudes, épaules, poings) pour systématiquement anéantir, comme le marque la litanie des « il rompit », l'animal semblablement démembré (« teste », « pieds », « jambe », « cuisse »). Le tour prend l'allure d'un combat féroce, où le bateleur, se confondant avec l'animal, apparaît lui-même comme une bête sauvage dépiautant sa proie. Le défilé de bateleurs dans la résidence d'Aramon à Constantinople se conclut d'ailleurs sur une note violemment scatologique qui ramène brutalement le bateleur à son statut de « villain ». Le dernier tour, s'il est tout aussi impressionnant que les autres, fait en effet appel à une maîtrise toute singulière – et très rabelaisienne – du « bas corporel » :

Il y en vint quelques jours appres encore ung aultre qui estoit More ou Tartare, qui avalla un œuf de poulle sans le rompre, et un cart ou demie heure aprez le faisoit sortir par le fondement entier comme il l'avoit prins, mais ce jeu ou mistere ne se faisoit pas sans peter, car je ne vy jamais rotter, peter, ronfler du cul comme faisoit ce villain.<sup>49</sup>

On perçoit le même malaise chez Belon, qui, malgré son émerveillement, parle des tours des bateleurs orientaux comme de « singeries », que ce soit à propos des bateleurs turcs qui, comme ceux décrits par Chesneau, marchent sur des cimenterres, brisent des os d'animaux ou décharnent « des pieds de bœufs crus aux dents sans cousteau », ou bien des montreurs d'animaux savants du Caire.<sup>50</sup> On retrouve dans ce dernier cas la même confusion dérangeante entre l'homme et l'animal. L'animal dressé, et en particulier le singe, brouille en effet la frontière entre humanité et animalité, notamment lorsque de « gros maimous » (des babouins) s'en vont quémander de l'argent aux badauds assemblés, exactement comme le font à Constantinople les bateleurs eux-mêmes, ce qui a d'ailleurs le

---

<sup>48</sup> J. Chesneau, *Voyage de Paris en Constantinople*, p. 37-38.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>50</sup> P. Belon, *Voyage au Levant*, p. 509 : « et là font mille singeries en public » ; *ibid.*, p. 327 : « Les Arabes font beaucoup de singeries et batelleries au Caire, qu'on ne voit point à Constantinople ». On retrouve le même usage dépréciatif de « singeries » chez Montaigne à propos du voltigeur équestre rencontré à Rome (Montaigne, *Essais*, I, 48, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1965, p. 409).

don d'irriter singulièrement le voyageur.<sup>51</sup> Ce discours sur les « singeries » des bateleurs reflète les préjugés alors établis de longue date en Europe au sujet des saltimbanques, vus comme des parasites sociaux toujours suspects d'immoralité, et dangereusement proches du monde animal.<sup>52</sup> La relation des festivités de 1582 par George Lebeliski fait aussi alterner fascination et répulsion. Lorsque bouffons et bateleurs déferlent sur la place de l'Hippodrome « en plus grand nombre que de mouches », ce ne sont que gesticulations grotesques, attitudes provocantes, moues et visages monstrueux : « ayant visage du tout estranges, barbes de bouc, la bouche ouverte comme s'ils eussent voulu avaler ceux qui les regarderoient ».<sup>53</sup> Au « singulier plaisir » de voir les tours d'adresse des bateleurs se mêle alors chez le visiteur étranger l'effroi et le dégoût – « ce spectacle me fit horreur », écrit-il – notamment du fait des « contenance honteuses » de certains : encore une fois, le corps du bateleur, de merveille, devient chose obscène.<sup>54</sup> Les prouesses des danseurs sur corde, qui ravissent Peleski, viennent heureusement conclure le spectacle sur une note d'enchantement.

### *Adresse, ruse ou enchantement ?*

Devant ces prouesses qui défient l'entendement, peu de voyageurs se montrent curieux de comprendre ce qui les rend possibles, soupçonnent un truc ou suggèrent une explication surnaturelle, comme beaucoup de leurs contemporains sont à l'époque tentés de le faire. Chesneau, Postel, Palerne et Lebeliski se contentent de dire leur émerveillement et de rapporter ces invraisemblables prodiges, mais sans davantage les interroger. Dans son compte rendu des « basteleries et choses estranges » accomplies lors des fêtes de 1582, Palerne évoque pourtant des choses véritablement prodigieuses, qui s'enchaînent à un rythme effrené sur la page : un enfant nu que l'on enferme et qu'on roule dans un tonneau rempli de serpents, et qui en réchappe sans mal ; un homme couché sur le tranchant de deux cimenterres, et qui supporte une lourde enclume sur laquelle on frappe à grands coups de marteau ; des hommes nus qui parquent lardés de flèches, de couteaux et d'épées ; un homme fort qui lèche un fer rougi au feu et s'en frotte le visage sans se blesser ; un autre sur le crâne duquel on brise une grosse pierre à coups de marteaux ; d'autres encore qui, à la façon des fakirs indiens, marchent sur une planche hérissée de clous et de couteaux, etc. Si le soupçon d'un « enchantement » surgit, c'est cependant pour être aussitôt balayé :

---

<sup>51</sup> Sur « l'importunité » des bateleurs turcs, voir P. Belon, *Voyage au Levant*, pp. 510 et 512.

<sup>52</sup> L'association entre le singe et le bateleur est un lieu commun au Moyen Âge et à la Renaissance. Valeriano voit ainsi dans le singe le « hiéroglyphe » du bateleur (G. P. Valeriano, *Les hieroglyphiques de Ian-Pierre Valerian*, Lyon, Paul Frelon, p. 78). Sur les significations attachées au singe à la Renaissance, voir H. W. Janson, *Ape and Ape Lore in the Middle Ages and the Renaissance*, London, Warburg Institute, 1952.

<sup>53</sup> G. Lebeliski, *La description des jeux et magnifiques spectacles*, p. 64.

<sup>54</sup> *Ibidem*. Sur la dimension sexuelle et carnavalesque – au sens bakhtinien – des performances des bateleurs, et les réactions outrées des dignitaires européens, voir D. Terzioğlu, « The Imperial Circumcision Festival of 1582 ».

la preuve qu'il n'y a pas de truc, estime Palerne, c'est que certains de ces bateleurs – deux parmi ceux lardés de couteaux – sont morts pendant le spectacle.<sup>55</sup>

Ogier Ghiselin de Busbecq, diplomate flamand et ambassadeur de Ferdinand I<sup>er</sup> d'Autriche auprès de Soliman le Magnifique en 1555-1556, se montre dans ses *Lettres turques* plus circonspect au sujet de tels prodiges. Il rapporte ainsi avoir convié à dîner un « Moine & Pelerin Turc », tenu par les Turcs pour « un grand faiseur de miracles », mais qui, prévient Busbecq, « cachoit sous une mine et un visage liberal, un esprit imposteur ».<sup>56</sup> Le dîner achevé, ce bateleur – sans doute un derviche – fait étalage de prodiges : après s'être donné sur le ventre de si grands coups « qu'un bœuf en fut tombé mort par terre », il se saisit d'un tison ardent qu'il enfonce dans sa bouche sans apparemment se brûler. Un des domestiques de Busbecq ne s'en laisse pas compter, pour son grand malheur : voulant démontrer à ses compagnons que ce ne sont là que des « prestiges et des visions », il prend le tison à son tour, se l'enfourne dans la bouche... et se brûle atrocement. La démystification tourne court, mais Busbecq reste néanmoins dubitatif devant l'exploit du Turc, qui reste pour lui ni plus ni moins qu'un tour de passe-passe :

Il faut croire que faisant semblant de chercher une pierre, il mettoit dans sa bouche contre la violence du feu : et vous sçavez qu'il y a semblables remedes. Et je me souviens que je vis dans la place à Venise un basteleur qui touchoit à du plomb fondu et s'en lavoit les mains sans offense comme d'une eau fraische.<sup>57</sup>

Chez les voyageurs français, seul Pierre Belon soupçonne les bateleurs turcs de recourir parfois à la ruse. « Je ne puis croire qu'il n'y ait de la tromperie », écrit-il à propos de ceux qui se brisent des os de bœuf sur le corps.<sup>58</sup> Comment le corps humain pourrait-il supporter une telle épreuve ? Qu'un homme exceptionnellement fort et robuste, égal aux Hercules du temps passé, puisse en être capable, cela peut se concevoir. L'ennui, explique Belon, c'est qu'il a vu des bateleurs bien moins athlétiques se livrer à ces jeux : « voyant que plusieurs font le semblable, je ne me suis pu persuader qu'il n'y ait de l'afféterie ».<sup>59</sup> Son chapitre sur les funambules exclut en revanche le recours à toute tromperie,

---

<sup>55</sup> J. Palerne, *D'Alexandrie à Istanbul*, p. 291 : « Plusieurs hommes nuds marchoyent aussi par la place, les uns lardez de flesches, les autres de couteaux, et espées, deux desquels moururent : ce qui fit croire que ce n'estoit pas un enchantement ». Un siècle plus tôt, sous Mehmed II, en 1458, l'historien grec Laonicos Chalcondyle assiste à une autre fête de la circoncision, et a pour sa part bien du mal à ne pas voir dans ces « admirables basteleries » des prodiges accomplis par « quelque vertu et puissance occulte » (L. Chalcondyle, *Histoire générale des Turcs, contenant l'Histoire de Chalcondyle*, trad. Blaise de Vigenère, Paris, Sébastien Cramoisy, 1672, p. 186-187).

<sup>56</sup> O. G. de Busbecq, *Ambassades et voyages en Turquie et Amasie de Mr Busbequius, nouvellement traduites en françois par S. G. Gaudon*, Paris, Pierre David, 1646, p. 571. L'ouvrage est la première traduction française des *Legationis turcicae epistolae quator*, publiées en latin entre 1581 et 1589. Edition moderne : *Les Lettres turques*, trad. D. Arrighi, Champion, 2010.

<sup>57</sup> O. G. de Busbecq, *Ambassades et voyages en Turquie*, p. 574-575. Pierre Le Loyer reprend l'anecdote dans ses *Discours et histoires des spectres*, p. 66, et soupçonne l'emploi d'une « herbe stupefactive ».

<sup>58</sup> P. Belon, *Voyage au Levant*, p. 510.

<sup>59</sup> *Ibidem*.

naturelle ou surnaturelle. Certes, note-t-il, devant de tels prodiges, le vulgaire pourrait croire qu'il y a là de la magie :

Si les villageois de notre Europe en avaient seulement vu la quatrième partie, je ne doute que la plus grande part d'iceux ne crût que ce fût enchantement.<sup>60</sup>

Pour Belon, cependant, ce n'est affaire que d'exercice. Si les bateleurs turcs excellent à danser sur la corde, c'est qu'ils pratiquent cet art sans discontinuer depuis leur plus jeune âge :

Il n'y a nation vivante qui sache mieux aller sur la corde que font les Turcs : car ils l'apprennent dès leur enfance, et aussi ils le continuent durant leur vie.<sup>61</sup>

L'argument est simple, mais on le retrouve dans bien d'autres discours sur les bateleurs : une pratique méthodique et régulière confère au corps une puissance et une agilité qui lui permettent d'accomplir des prouesses qui semblent au premier abord impossibles, donnant ainsi l'illusion de s'affranchir des lois naturelles.<sup>62</sup> Le secret du bateleur, c'est une exceptionnelle maîtrise du corps qui doit tout à l'exercice, et rien au diable. C'est l'argument développé par Cardan au chapitre XVIII de son *De Subtilitate*, et c'est aussi le discours tenu par des démonologues comme Jean Wier ou Pierre Le Loyer – la réflexion de ces auteurs sur les bateleurs étant nourrie, à chaque fois, par l'exemple des funambules turcs. C'est aussi la leçon de l'acrobate et équilibriste italien Arcangelo Tuccaro, dans ses *Trois dialogues de l'exercice de sauter et voltiger en l'air* (Paris, 1599), qui recommande pour cette raison d'initier les enfants à l'acrobatie dès l'âge de sept ans, quand le corps est encore souple et l'esprit docile, et qu'il est possible, par des exercices progressifs et répétés, d'appivoiser la peur de la chute :

Or d'autant que la volte du saut est un acte assez dangereux pour ceux qui par faute d'expérience la voudroient entreprendre, je serois d'avis que l'enfant s'y exerçast de bonne heure, et mesme dès ses tendres ans, pour peu à peu parvenir à la cognoissance qui nous rend à toutes choses, et moins penibles, et moins hazardeuses.<sup>63</sup>

Les pages consacrées aux bateleurs dans les récits de voyage au Levant ont beau ne jamais les diaboliser, ni même en faire des *prestigiateurs*, il arrive cependant qu'elles soient employées à cette fin par les démonologues du temps. Pierre de Lancre, qui tire de sa rencontre à Florence avec le funambule italien la conviction que ce dernier ne peut qu'avoir pactisé avec le diable, explique par ailleurs, les *Observations* de Pierre Belon à l'appui, que les animaux savants des

---

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 512.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 511.

<sup>62</sup> Voir T. Maus de Rolley, « Le diable à la foire ».

<sup>63</sup> A. Tuccaro, *Trois dialogues de l'exercice de sauter et voltiger en l'air*, Paris, Claude de Monstr'œil, 1599, f. 57 v°.



bateleurs cairotes ne sont que des hommes transformés en bêtes.<sup>64</sup> Pierre Crespet, dans ses *Deux livres de la hayne de Sathan* (1590), reprend l'idée de la suprématie des acrobates turcs, mais cette fois pour en conclure que ces derniers sont les plus diaboliques des bateleurs, supérieurs même aux Italiens.<sup>65</sup> Enfin, Jean Bodin, dans la réédition augmentée de sa *Démonomanie des sorciers* (1587), détaille sur deux pages les prouesses des bateleurs turcs lors des fêtes de la circoncision impériale de 1582, à partir des informations trouvées dans la relation de George Lebeliski. À l'inverse du diplomate polonais, c'est cependant pour conclure que les hommes forts, les funambules et les voltigeurs équestres turcs étaient tout bonnement assistés par le diable : « Toutes ces actions estoient veritables qui se faisoient par le diable, qui a une vistesse et une force incroyables ». <sup>66</sup> Absent du récit de voyage, le diable fait soudain son irruption dans l'Hippodrome de Constantinople.

\*

En puisant dans des voyages du XVII<sup>e</sup> siècle et en poussant l'exploration un peu plus à l'est, on aurait vu apparaître d'autres acrobates et d'autres joueurs de passe-passe ; on aurait aussi croisé des voyageurs aux réactions plus sceptiques et combatives devant les tours des bateleurs orientaux. À Surate, dans le Gujarat, et dans la résidence (à nouveau !) d'un ambassadeur, Jean-Baptiste Tavernier s'ingénie ainsi à trouver le moyen d'observer sous le meilleur angle les gestes d'un « Charlatan » indien, afin de percer le secret du célèbre *mango trick*.<sup>67</sup> Toujours en Inde, François Bernier s'emploie lui aussi activement à comprendre les ruses des joueurs de passe-passe indiens, et à démystifier les tours des fakirs et des yogis en les mettant au défi de réaliser leurs tours devant ses yeux :

Je vais toujours cherchant si la chose ne se pourrait faire par quelque tromperie, artifice ou souplesse de main, et je suis même quelquefois assez malheureux ou heureux pour trouver la fourbe [...].<sup>68</sup>

Cette démarche est à replacer dans une entreprise plus vaste de dénonciation des superstitions qui n'est pas propre à Bernier : dans les récits de voyage du XVII<sup>e</sup> siècle, la figure du bateleur devient une arme polémique permettant de discréditer des pratiques religieuses, d'évincer le surnaturel, de démasquer l'imposture.

Les voyageurs français qui se rendent dans l'empire ottoman au siècle précédent semblent moins tourmentés par l'idée du truc, de même qu'ils ne semblent pas s'inquiéter outre mesure, comme le font nombre de leurs

---

<sup>64</sup> P. de Lancre, *Tableau de l'inconstance*, p. 176 (funambule), p. 288 (Belon).

<sup>65</sup> P. Crespet, *Deux livres de la hayne de Sathan et malins esprits contre l'homme, et de l'homme contre eux*, Paris, Guillaume de La Noüe, 1590, p. 190.

<sup>66</sup> J. Bodin, *De la demonomanie des sorciers*, Paris, Jacques du Puys, 1587, f. 65 v<sup>o</sup>-66 v<sup>o</sup>.

<sup>67</sup> J.-B. Tavernier, *Les six voyages de Jean Baptiste Tavernier, Seconde partie*, Paris, Gervais Clouzier et Claude Barbin, 1676, Livre I, chap. 5, p. 41-42.

<sup>68</sup> F. Bernier, *Un libertin dans l'Inde moghole. Les voyages de François Bernier (1656-1669)*, F. Tinguely (éd.), Paris, Chandeigne, 2008, p. 322-323 (Lettre à Monsieur Chapelain). Sur ces épisodes de démystification, voir F. Tinguely, « Un paradis sans miracles : le Cachemire de François Bernier », *Etudes de Lettres*, 2006/3, p. 55-69, repris dans *Id.*, *La lecture complice. Culture libertine et geste critique*, Genève, Droz, 2016.

contemporains, de la possibilité d'une explication surnaturelle des tours accomplis par les bateleurs de Constantinople. Leurs minutieuses descriptions, qui oscillent entre gêne et émerveillement, nourrissent cependant de façon décisive les débats du temps sur la nature diabolique de l'illusionnisme. En un temps où les bateleurs circulent eux-mêmes d'abondance entre Orient et Occident, avec Venise et Constantinople comme centres névralgiques de cette carte renaissante du batelage, leurs relations de voyage aident à mieux faire connaître les « basteleries » orientales. Ce faisant, elles contribuent aussi à construire le fantasme d'un Orient magique et mystérieux, peuplé d'hommes à la force, à l'agilité et à la bravoure surhumaines, capables de prodiges qui défient non seulement l'entendement mais la plume : « des choses, comme l'écrit Palerne, admirables, et indicibles ».<sup>69</sup>

---

<sup>69</sup> J. Palerne, *D'Alexandrie à Istanbul*, p. 290.